PORT AUTONOME
DE COTONOU

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Objet : Accord cadre pour l'entretien des espaces verts du PAC

Référence de l'AAO : S_DSSEQ_101325

Avis n° : 005**../2025/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du** 20/02/2025

Identification de la procédure : Avis d'Appel d'offres National (AAON)

BON A LANCER
DCMP-PAC

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Port Autonome de Cotonou publié sur son tableau d'affichage et sur son site web le 10 février 2025.

2. Le Port Autonome de Cotonou a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer ses activités et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'Accord cadre pour l'entretien des espaces verts du PAC.

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord cadre mono-attributaire qui sera mis en œuvre par émission de lettres de commande successives sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

3. Le Port Autonome de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants :

   - Suivi et entretien tous les jours (balayage et nettoyage des parterre, arrosage, désherbage, taille, élagage, regarnissage, amendement organique et minéral, traitement phytosanitaire …)

- Suivi et entretien trois fois par semaine (balayage et nettoyage des pelouses, arrosage, désherbage, taille, élagage, regarnissage, amendement organique et minéral, traitement phytosanitaire) ;
- Regarnissage et remplacement des plants et gazon mort ;
- Décapage, dégagement, pose de terreau, mis en place des pelouses en gazon, haie de ficus jaune le long des murs et décoration de l'intérieur.

BON A LANCER
DMP-PAC

Il importe de signaler que l'aménagement et l'entretien inclut la réalisation de nouveaux espaces verts, les travaux de requalification des espaces verts existants et l'entretien de tous les espaces verts composant le lot (espaces verts existants et ceux nouvellement réalisés).

Les prestations sont en lot unique et les variantes ne sont pas autorisées.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur des marchés publics ; Email : fadahevigbe@pac.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics : **au bureau 111 situé au Rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou de : 08h-12h30min et 14h-17h30min (GMT+1)** et/ou sur le site web.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences

➢ Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine de l'aménagement et/ou de l'entretien des espaces verts, justifié par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce ou les statuts ;

- Avoir exécuté en tant que prestataire ou sous-traitant au moins un (01) marché d'aménagement et/ou d'entretien des espaces verts de montant d'au moins **trente-neuf millions quatre cent onze mille quatre cents (39 411 400) francs CFA hors taxes** au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours justifié par une attestation de bonne fin d'exécution ou un procès-verbal de réception définitive. L'une au l'autre des preuves doit être appuyé de Contrat (pages de garde, page de signature et page comportant le montant) ;

BON A LANCER DCMP-PAC

- Disposer du personnel d'encadrement nécessaire pour l'exécution des prestations.

Exigences financières

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins **soixante-dix millions trois cent soixante-dix-sept mille cinq cent (70 377 500) francs CFA** au cours des années 2021,2022 et 2023 et justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du bénin et celle portant la mention DGI doivent être en original ou en copies légalisées. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;

Ou

- Fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires à hauteur de **neuf millions trois cent quatre-vingt-trois mille six cent soixante-six (9 383 666) francs CFA.** Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences

- Être une entité régulièrement constituée et exerçant dans le domaine de l'aménagement et/ou de l'entretien des espaces verts, justifié par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce ou les statuts ;
- Fournir une attestation d'assurance de risque professionnel annuel avec tacite reconduction sur toute la durée d'exécution de l'accord cadre et couvrant un risque contractuel d'un montant de **cinquante-six millions trois cent deux mille (56 302 000) francs CFA.**

- Disposer du personnel d'encadrement nécessaire pour l'exécution des prestations .

Exigences financières

- Fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires à hauteur de **neuf millions trois cent quatre-vingt-trois mille six cent soixante-six (9 383 666) francs CFA**. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au bénin.

BON A LANCER DMP-PAC

Et

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation est de trois (03) ans. Il sera émis des lettres de commandes à l'endroit du titulaire de marché. Pour chaque prestation, les lettres de commande seront envoyé au titulaire pour préciser leur durée et leur étendue.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du..20.../.....02.../2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **au bureau 111 situé au Rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : *www.portdecotonou.bj*

(non Applicable) ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

BON A LANCER DCMP-PAC

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **au bureau 111 situé au Rez-de-chaussée du bâtiment de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Port Autonome de Cotonou au plus tard le** 18/03/ **2025 à 10 heures 00 minute (GMT+1) . Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du PAC,** le 18/03/**2025 à 10 heures 30 minutes (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant d'un million six cent quatre-vingt-neuf mille soixante **(1 689 060) francs CFA**.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

13. Une visite de site sera organisée par l'autorité contractante aux date et heure ci-après : 04/03/2025 à partir de 10H 30 mn (GMT+1). Le point de départ de

BON A LANCER
DCMP-PAC

cette visite est la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou. Le port des Equipements de Protections Individuelle (chaussure de sécurité, gilet et casque) sont obligatoires pour l'accès au Port de Cotonou.

Cotonou le 20/02/2025

REP. DU BENIN
Directeur des Marchés Publics (D.M.P)
PORT AUTONOME DE COTONOU

Le Directeur des Marchés Publics

Félix Dieudonné ADAHE VIGBE